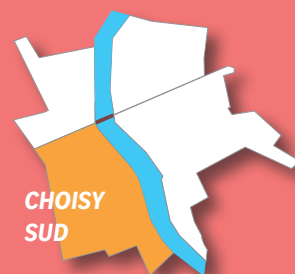


Conseil de quartier



COMPTE-RENDU

Conseil du 09 septembre 2025



Élu de quartier Choisy Sud :
Walid Sayadi

Le Conseil de quartier s'est tenu **le mardi 9 septembre 2025**. 20 personnes ont signé la feuille de présence. Les référents-habitants : **Mmes Ballereau, Thebault, Maaloul, MM. Richard et Houeto** sont joignables à l'adresse mail : referentschoisysud@gmail.com

RÉPONSES AUX DEMANDES

- **Demande de brumisateurs ou de jets d'eau pour les Navigateurs l'été prochain** : information remontée aux services pour inscription budgétaire 2026. Réunion sur site à prévoir avec les référents habitants pour anticiper des lieux d'implantation (idéalement cœur de quartier Navigateurs, Langevin, Hautes bornes, Pelloutier).
- **Au 28 rue Spinoza, un lampadaire est à repeindre** : intervention prévue ce mois-ci.
- **Entre le 1 et le 3 rue George Sand, un ancien poteau télégraphique devrait être enlevé**. Intervention SIPPEREC transmise. En attente de retour.
- **Bouton piéton à réparer rue Guynemer après pont Rondu** : transmis à SETELEC.
- **Poteaux à étudier au carrefour rue Yves Léger/Alphonse Brault, voitures bloquées au feu direction Orly vers Choisy** : envoi équipe pour analyse de la situation.
- **Heure de démarrage du lampadaire de la Passerelle de la Cuve côté Jules Vaillant** : transmis à SETELEC.
- **Fils électriques devant une maison meulière rue Etienne Dolet et rue du Four – Demande d'explications** : fait.
- **Les parties en bois des nouveaux bancs rue Jules Vaillant à traiter** : signalement fait à la Direction du cadre de vie.
- **Date de fin des travaux sur la Dalle** : fin septembre.
- **Position des caméras CHOISY SUD** : Av de Newburn : 3 ; Rue Albert 1^{er} : 2 ; Av Anatole France : 5 (Pont des Mariniers, école Mandela, intersection rue Robert Peary et intersection av Rondu) ; Rue Pierre Mendès France : 1 ; Quai Fernand Dupuis – av Louis Luc : 1

INFORMATIONS

● Stationnement :

Stationnement en double file : aucune tolérance (si la personne est présente dans le véhicule : 5 min d'observation de la PM, puis verbalisation).

Stationnement arrêt minute Anatole France : 5 min d'observation de la PM, puis verbalisation.

Réflexion en cours sur le stationnement en surface et la mise en place d'une carte de résident.

Il est important de signaler à la PM tous les stationnements abusifs ou véhicules ventouses pour mettre en place les actions nécessaires. Ne jamais hésiter à appeler.

Les rues à stationnement alterné : tolérance d'une journée si les véhicules ne gênent pas, aucune tolérance dans le cas contraire. Verbalisation des véhicules ayant 4 roues sur le trottoir

Sont notés pour signalement : le stationnement abusif et les poubelles laissées sur le trottoir empêchant les piétons de circuler, rue Lamarck, rue du Four, rue Etienne Dolet et Spinoza.

Rue Guy Moquet : stationnement des voitures du garage : le Maire n'a pas le droit de s'opposer à l'ouverture de certains commerces (libre entreprise). Malgré tout, de nombreuses interventions et verbalisations ont été faites auprès de ce garage. Projet de la commune de proposer au garage, comme au grossiste en viande, de s'implanter dans le futur aménagement de l'ancien site Renault.

● Choisy bus :

La commune a réussi à conserver la gestion directe du Choisy Bus, menacé de suppression par la RATP en raison d'un manque de rentabilité. Un nouvel itinéraire, de nouveaux horaires et un véhicule électrique ont été mis en place afin de desservir les secteurs les plus enclavés de la ville, notamment le quartier de la Prairie. Les référents-habitants sont invités à participer à l'évaluation du dispositif après les premiers mois de mise en service et à proposer d'éventuels ajustements des horaires.

● Évolution des lignes de bus 183 et 185 :

Amélioration de la desserte (3 arrêts Cosmonautes, L Aubrac et Guynemer) et du terminus de la ligne 185 au quartier de la Prairie/quartier du Port (3 offres). Les changements sur ces deux lignes seront effectifs d'ici fin d'année. Après la mise en place de ces aménagements : il y aura 50% de passages en moins des bus sur pont/av Rondou, av Villeneuve St Georges

● Centre municipal de santé :

Créé en 1943, le Centre municipal de santé de Choisy, situé en plein centre-ville géré par la CPAM du Val-de-Marne, favorise l'accès aux soins pour tous grâce au 100 % Santé, au tiers payant et au secteur 1. Pilier historique de la médecine de proximité, il fait aujourd'hui face à plusieurs difficultés liées à l'évolution du système de santé. Parmi elles : une faible part de patients choisyens en situation de précarité (15 %), une fréquentation en baisse constante (-10% en 2024) ou encore une difficulté à recruter des médecins.

En février 2024, la CPAM a annoncé vouloir confier la gestion du CMS à sa filiale UGECAM, sans garantie de maintien à long terme. Le déficit, de 730 000 € en 2024 dont 445 000 € pris en charge par la Ville, impose une réflexion collective sur l'avenir du centre. Menée avec la CPAM, les partenaires et les professionnels de santé, cette démarche vise à définir des scénarios durables pour préserver la médecine de proximité et les principes fondateurs du CMS : secteur 1, tiers payant et 100 % Santé.

POINT SUR LE GROUPE THÉMATIQUE « CIRCULATION/STATIONNEMENT »

Après la mise en place de la zone 30 et de l'interdiction aux véhicules de plus de 3,5 t dans les 11 rues du secteur pavillonnaire, les rues Darthe et Sannier sont passées en sens unique depuis le 1er avril 2025. Bilan très positif : retour au calme et amélioration de la sécurité. Le projet d'aménagement de la circulation et du stationnement se poursuit pour les 9 autres rues. À noter : dans les rues à sens unique et à 30km/h les cyclistes peuvent circuler à double sens. En attente : création d'une place PMR et végétalisation de l'angle Darthe / De Lattre de Tassigny.

NOUVELLES DEMANDES

- Passer l'ensemble des rues de la ville en zone 30.
- Installer des panneaux de stationnement alterné aux entrées de la ville.
- Poser des panneaux "vélo à double sens" dans les rues à sens unique et limitées à 30 km/h (rues Darthe et Sannier).
- Réaliser le marquage au sol "Zone 30" aux intersections.
- Réparer la chaussée abîmée rue Rondu par le passage des poids lourds, si le budget 2026 le permet.
- Installer une caméra de surveillance Avenue de Newburn.
- Repeindre la place PMR au 40, rue Jules-Vallès.
- Surveiller les stationnements abusifs rues Étienne-Dolet et Spinoza.
- Favoriser la végétalisation au sol en remplacement des bacs à fleurs en béton, rue Guy-Môquet.

Le conseil de quartier se termine à 21h.